

Suppression des niches fiscales des entreprises : 1,5 milliard d'euros gagnés ?

Emmanuel Macron compte financer la baisse de l'impôt sur le revenu en partie par la suppression de certaines niches fiscales sur les entreprises. Olivia Grégoire a apporté quelques précisions dans le JDD.

Une économie de 1,5 milliard d'euros avec la suppression des niches fiscales des entreprises

Selon Olivia Grégoire, grâce à la suppression des niches fiscales des entreprises : « Nous pouvons économiser 1,5 milliard d'euros par an ». Dans une interview au Journal du Dimanche, la porte-parole du groupe LREM de poursuivre : « Mais ce n'est qu'une source de financement, les deux autres étant la réduction des dépenses publiques et l'incitation à travailler plus sans changer l'âge légal de départ à la retraite ».

Pour rappel, le gouvernement recherche cinq milliards d'euros pour compenser la réduction de l'impôt sur le revenu annoncée par le chef de l'Etat. Mais quelles sont les niches menacées ? Olivia Grégoire détaille et cite « une dizaine de niches qui encouragent à la cession et la reprise d'entreprise » et qui doivent pouvoir être rassemblées. Elle précise un peu plus : « Dans le domaine de la culture, certaines ne profitent qu'à une douzaine d'acteurs. Elles peuvent être repensées », évoquant également le « secteur du capital-risque ou de l'innovation ».

Les petites niches fiscales particulièrement étudiées

Si l'on sait que certaines niches fiscales seront supprimées, elles ne sont toujours pas connues, mais avec ces révélations, on en apprend davantage sur celles ciblées. « Il faut étudier les petites niches : au moins 11 représentent moins de 15 millions d'euros chacune, et au moins 21 ne peuvent même pas être chiffrées tant elles sont faibles », a ainsi poursuivi Olivia Grégoire.

Selon elle, les parlementaires excluent « a priori » de toucher aux taux de TVA réduits ou aux avantages sur le gazole non routier. « La commission des finances fera des propositions fin mai ou début juin au Premier ministre, qui rendra ses arbitrages ensuite », a-t-elle conclu. Emmanuel Macron a chargé le gouvernement de réduire dès 2020 les niches fiscales accordées aux entreprises, qui pèsent aujourd'hui près de 40 milliards d'euros.